

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

4^{ème} REUNION DE 2006

Séance du 28 novembre 2006

CG 06/4^{ème}/III-02

**ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, SPORTIVES ET
CULTURELLES DES PROJETS D'ETABLISSEMENT
DES COLLÈGES**

ANNÉE SCOLAIRE 2006 ~ 2007

Article 655112 - Sous-fonction 221

Le Conseil Général finançait, jusqu'à l'année scolaire 2002-2003, les actions éducatives et culturelles des collèges à travers différentes enveloppes budgétaires réservées aux activités complémentaires (100 000 €), aux projets d'actions éducatives (15 133 €), ou à l'action culturelle en milieu scolaire (25 000 €).

Dans un souci de simplification et de lisibilité, nous avons décidé de regrouper, lors de la décision modificative n°2 de 2003, dans une seule et même enveloppe, les différents crédits susvisés, sur la base d'un montant de 140 000 €.

A cet effet, il a été demandé à chaque établissement de regrouper, au sein de son projet, l'ensemble des actions impliquant un partenariat du Conseil Général dans les domaines de l'action culturelle et sportive.

Nous devons ainsi examiner, lors de la présente réunion, les projets présentés par les Chefs d'établissement au titre de l'année scolaire 2006-2007. A cet effet vous trouverez, en annexe I, le bilan des activités de l'année scolaire écoulée et, en annexe II, les demandes de financement au titre de l'année scolaire 2006-2007.

Il conviendra ensuite d'arrêter le montant de l'enveloppe globale affectée à cette politique et celui de la subvention qui sera consentie à chaque collège.

Il y a lieu de constater que cette politique suscite toujours le même intérêt auprès de l'ensemble de la population scolaire et permet, au plus grand nombre d'enfants volontaires, de s'initier et de se perfectionner à diverses disciplines éducatives, sportives, artistiques ou culturelles.

De plus, il est intéressant de noter que ces actions concernent également, et en priorité, des élèves en situation de rupture scolaire qu'il s'agisse des Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté ou des dispositifs relais départementaux implantés dans les collèges.

Concernant la classe relais départementale qui accueille des jeunes des divers collèges, elle fait l'objet d'une fiche à part, bien que rattachée au collège Jean Jaurès.

L'ensemble des établissements propose, pour l'année scolaire 2006-2007, de nombreux ateliers qu'il convient d'examiner, sur la base d'une enveloppe constante de **140 000 €**.

Notre service des Affaires scolaires notifiera à chaque Chef d'établissement concerné, le ou les projets retenus pour l'année scolaire en cours, ainsi que le montant de l'enveloppe globale allouée à son établissement qui devra être réparti sur l'ensemble des activités retenues.

Sur cette base, une convention bipartite ou tripartite entre le collège, le Conseil Général et l'association, le cas échéant (annexe III) et un budget prévisionnel (annexe IV) sont élaborés pour chaque type d'ateliers. Ces documents font état :

- des dépenses de fonctionnement (fournitures, équipements, matériels divers, frais de transports des élèves) nécessaires au déroulement de l'activité ;
- et des dépenses d'intervenants qui englobent frais d'enseignement et, le cas échéant, de déplacement desdits intervenants.

Concernant les dépenses d'intervenants, un état mensuel des prestations est établi par activité et visé par le Chef d'établissement, puis transmis au service instructeur pour mandatement.

Toute facture d'association ou autre organisme doit être également visée du Chef d'établissement.

Je vous prie de bien vouloir délibérer sur ce dossier.

◆

◆

◆

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte du bilan de l'année scolaire écoulée ;
- Approuve le programme d'activités éducatives, sportives et culturelles complémentaires, dans les 15 collèges et la classe relais départementale pour l'année scolaire 2006-2007 tel que présenté en annexe I ;
- Approuve la répartition financière par établissement de la subvention départementale globale de 140 000 € telle que présentée en annexe II ;
- Autorise Monsieur le Président à signer, au nom et pour le compte du département, les conventions et les budgets prévisionnels liant le Conseil Général, les établissements concernés et, le cas échéant, les associations pour l'année scolaire 2006-2007 ;
- Approuve la ratification d'un crédit de 41 776 € à l'article 655112 – sous-fonction 221 afin de faire face aux dépenses du 1^{er} trimestre de l'année scolaire, le solde devant être inscrit lors du budget primitif de 2007.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

ANNEXE I

CG06/4ème/III-03an1

Récapitulatif des aides accordées aux collèges pour l'organisation des activités éducatives, culturelles et sportives des projets d'établissements des collèges

Année scolaire 2005-2006

COLLÈGES	Activités éducatives, sportives et culturelles des projets d'établissement des collèges		
	Fonctionnement	Intervenants	Total
Théodore Despeyrous Beaumont-de-Lomagne	3 800 €	0 €	3 800 €
Pierre Flamens Castelsarrasin	8 665 €	0 €	8 665 €
Jean de Prades Castelsarrasin	6 100 €	4 875 €	10 975 €
Pierre Darasse Caussade	6 035 €	4 536 €	10 571 €
Jean Lacaze Grisolles	5 800 €	0 €	5 800 €
Jean-Jacques Rousseau Labastide-Saint-Pierre	3 500 €	1 400 €	4 900 €
Antonin Perbosc Lafrançaise	906 €	1 794 €	2 700 €
Pays de Serres Lauzerte	500 €	8 000 €	8 500 €
François Mitterrand Moissac	9 873 €	3 334 €	13 207 €
Ingres Montauban	6 450 €	5 060 €	11 510 €
Jean Jaurès Montauban	7 040 €	2 686 €	9 726 €
Olympe de Gouges Montauban	11 118 €	8 208 €	19 326 €
Jean-Honoré Fragonard Nègrepelisse	7 448 €	3 100 €	10 548 €
Pierre Bayrou St-Antonin-Noble-Val	1 800 €	1 372 €	3 172 €
Jean Rostand Valence d'Agen	9 000 €	4 000 €	13 000 €
Classe Relais Départementale	3 600 €	0 €	3 600 €
TOTAL	91 635 €	48 365 €	140 000 €

Le Président,

ANNEXE II

CG06/4ème/III-02an2

ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, SPORTIVES ET CULTURELLES DES PROJETS D'ETABLISSEMENT DES COLLÈGES



ANNÉE SCOLAIRE 2006 ~ 2007

ACTIONS PARTENARIALES DU PROJET D'ETABLISSEMENT DES COLLÈGES

ANNÉE 2006-2007



COLLÈGE THÉODORE DESPEYROUS A BEAUMONT-DE-LOMAGNE

Intitulé de l'action	Coût de l'action	Montant demandé	Montant attribué			TOTAL
			Fonctionnement	Intervenant	Associations ou Indépendants	
<i>Activités culturelles</i>						
Atelier Poésie et expression de soi	2 000 €	1 200 €	/	60 € x 20 h = 1 200 €	Cie Emmanuel Grivet	1 200 €
<i>Activités scientifiques et techniques</i>						
Atelier scientifique et géologique	2 600 €	2 600 €	2 600 €	/	/	2 600 €
TOTAL			2 600 €	1 200 €	/	3 800 €

ACTIONS PARTENARIALES DU PROJET D'ETABLISSEMENT DES COLLÈGES

ANNÉE 2006-2007



COLLÈGE PIERRE FLAMENS A CASTELSARRASIN

Intitulé de l'action	Coût de l'action	Montant demandé	Montant attribué			TOTAL
			Fonctionnement	Intervenant	Associations ou Indépendants	
<i>Activités culturelles et scientifiques</i>						
Atelier scientifique et artistique	4 050 €	750 €	600 €	/	/	600 €
Atelier de géologie	600 €	600 €	300 €	/	/	300 €
<i>Education à l'orientation</i>						
Découverte professionnelle	600 €	600 €	300 €	/	/	300 €
<i>Activités sportives</i>						
Natation	4 700 €	4 700 €	4 700 €	/	/	4 700 €
TOTAL			5 900 €	/	/	5 900 €

ACTIONS PARTENARIALES DU PROJET D'ETABLISSEMENT DES COLLÈGES

ANNÉE 2006-2007



COLLÈGE JEAN DE PRADES A CASTELSARRASIN

Intitulé de l'action	Coût de l'action	Montant demandé	Montant attribué			TOTAL
			Fonctionnement	Intervenant	Associations ou Indépendants	
<i>Education à l'orientation</i>						
Aide aux élèves en difficulté et à l'orientation	7 250 €	7 000 €	1 075 €	50 € x 40 h = 2 000 €	INSTEP	3 075 €
<i>Activités culturelles</i>						
Ateliers Danse et Théâtre	3 537 €	2 937 €	/	23 € x 100 h = 2 300 €	Compagnie La Rivière	2 300 €
<i>Activités sportives</i>						
Natation et Course d'orientation	6 731 €	6 531 €	3 900 €	/	/	3 900 €
Découverte et sensibilisation aux Activités Physiques de Pleine Nature - SEGPA	4 650 €	4 300 €	2 200 €	/	/	2 200 €
TOTAL			7 175 €	4 300 €	/	11 475 €

ACTIONS PARTENARIALES DU PROJET D'ETABLISSEMENT DES COLLÈGES

ANNÉE 2006-2007



COLLÈGE PIERRE DARASSE A CAUSSADE

Intitulé de l'action	Coût de l'action	Montant demandé	Montant attribué			TOTAL
			Fonctionnement	Intervenant	Associations ou Indépendants	
<i>Activités culturelles</i>						
Apprendre l'anglais par le théâtre	2 200 €	1 200 €	/	25 € x 40 h = 1 000 €	Quorum Theater Company	1 000 €
Atelier Cinéma audiovisuel	8 060 €	2 515 €	500 €	34 € x 60 h = 2 040 €	La Corde à linge Le Fond et la Forme	2 540 €
Voir du théâtre mais aussi en faire	3 500 €	2 300 €	/	34 € x 67 h = 2 278 €	Comédie de la Mandoune	2 278 €
Activités éducatives et culturelles	5 000 €	5 000 €	5 000 €	/	/	5 000 €
TOTAL			5 500 €	5 318 €	/	10 818 €

ACTIONS PARTENARIALES DU PROJET D'ETABLISSEMENT DES COLLÈGES

ANNÉE 2006-2007



COLLÈGE JEAN LACAZE A GRISOLLES

Intitulé de l'action	Coût de l'action	Montant demandé	Montant attribué			TOTAL
			Fonctionnement	Intervenant	Associations ou Indépendants	
<i>Education à l'orientation</i>						
Découverte professionnelle	5 450 €	4 800 €	3 200 €	/	/	3 200 €
<i>Activités culturelles</i>						
Ouverture culturelle et internationale	2 892 €	1 628 €	1 230 €	/	/	1 230 €
<i>Activités scientifiques</i>						
Ouverture aux sciences et techniques	2 800 €	2 000 €	900 €	/	/	900 €
<i>Education à la citoyenneté</i>						
La citoyenneté au coeur du collège	5 650 €	2 500 €	1 900 €	/	/	1 900 €
TOTAL			7 230 €	/	/	7 230 €

ACTIONS PARTENARIALES DU PROJET D'ETABLISSEMENT DES COLLÈGES

ANNÉE 2006-2007



COLLÈGE JEAN-JACQUES ROUSSEAU A LABASTIDE-SAINT-PIERRE

Intitulé de l'action	Coût de l'action	Montant demandé	Montant attribué			TOTAL
			Fonctionnement	Intervenant	Associations ou Indépendants	
<i>Activités culturelles et artistiques</i>						
Activité artistique « De l'oeuvre au corps »	2 716 €	2 716 €	/	30 € x 30 h = 900 €	Association Abordage en Compagnie	900 €
Ouverture culturelle	6 842 €	2 880 €	2 600 €	/	/	2 600 €
La culture espagnole et latino-américaine par le cinéma	1 960 €	1 960 €	1 200 €	/	/	1 200 €
<i>Education à l'orientation</i>						
Découverte professionnelle	2 000 €	800 €	800 €	/	/	800 €
TOTAL			4 600 €	900 €	/	5 500 €

ACTIONS PARTENARIALES DU PROJET D'ETABLISSEMENT DES COLLÈGES

ANNÉE 2006-2007



COLLÈGE ANTONIN PERBOSC A LAFRANÇAISE

Intitulé de l'action	Coût de l'action	Montant demandé	Montant attribué			TOTAL
			Fonctionnement	Intervenant	Associations ou Indépendants	
<i>Activités éducatives et artistiques</i>						
Activités éducatives	2 676 €	380 €	380 €	/	/	380 €
Atelier artistique « L'espace d'une oeuvre »	3 830 €	400 €	400 €	/	/	400 €
Atelier musique et danse	1 459 €	1 459 €	1 459 €	/	/	1 459 €
<i>Education à la citoyenneté</i>						
Maison et développement durable	1 683 €	600 €	600 €	/	/	600 €
TOTAL			2 839 €	/	/	2 839 €

ACTIONS PARTENARIALES DU PROJET D'ETABLISSEMENT DES COLLÈGES

ANNÉE 2006-2007



COLLÈGE PAYS DE SERRES A LAUZERTE

Intitulé de l'action	Coût de l'action	Montant demandé	Montant attribué			TOTAL
			Fonctionnement	Intervenant	Associations ou Indépendants	
<i>Activités culturelles</i>						
Atelier Théâtre de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	10 000 €	9 600 €	/	40 € x 200 h = 8 000 €	Association Symphorèse	8 000 €
<i>Education à l'orientation</i>						
Découverte professionnelle	2 995 €	1 300 €	1 300 €	/	/	1 300 €
TOTAL			1 300 €	8 000 €	/	9 300 €

ACTIONS PARTENARIALES DU PROJET D'ETABLISSEMENT DES COLLÈGES

ANNÉE 2006-2007



COLLÈGE FRANÇOIS MITTERRAND A MOISSAC

Intitulé de l'action	Coût de l'action	Montant demandé	Montant attribué			TOTAL
			Fonctionnement	Intervenant	Associations ou Indépendants	
Activités éducatives, culturelle, artistiques						
Activités éducatives et culturelles	19 886 €	14 349 €	6 000 €	/	/	6 000 €
Chorégraphie (Segpa)	1 050 €	750 €	/	25 € x 30 h = 750 €	Mme Annick Lafontaine	750 €
Activités sportives						
Course d'orientation et natation	6 060 €	6 060 €	5 800 €	/	/	5 800 €
Activités physiques de pleine nature (Segpa)	2 188 €	1 868 €	1 868 €	/	/	1 868 €
TOTAL			13 668 €	750 €	/	14 418 €

ACTIONS PARTENARIALES DU PROJET D'ETABLISSEMENT DES COLLÈGES

ANNÉE 2006-2007



COLLÈGE INGRES A MONTAUBAN

Intitulé de l'action	Coût de l'action	Montant demandé	Montant attribué			TOTAL
			Fonctionnement	Intervenant	Associations ou Indépendants	
Activités éducatives, artistiques et culturelles						
Activités éducatives et culturelles	5 200 €	3 300 €	2 700 €	/	/	2 700 €
Atelier Théâtre	1 900 €	1 500 €	/	30 € x 50 h = 1 500 €	Atelier Chant Théâtre	1 500 €
Projet Théâtre Segpa	3 180 €	2 030 €	/	35 € x 58 h = 2 030 €	Compagnie Clown à la folie	2 030 €
Atelier d'expressions théâtrales pour l'UPI	600,00 €	600 €	/	23 € x 26 h = 598 €	Association Machin-Machine	598 €
Bien manger, c'est la santé	2 400 €	1 400 €	1 200 €	/		1 200 €
Education à l'orientation						
Découverte professionnelle	2 300 €	1 800 €	1 800 €	/	/	1 800 €
Relations inter-SEGPA						
Mise en réseau des SEGPA	3 000 €	3 000 €	3 000 €	/	/	3 000 €
TOTAL			8 700 €	4 128 €	/	12 828 €

ACTIONS PARTENARIALES DU PROJET D'ETABLISSEMENT DES COLLÈGES

ANNÉE 2006-2007



COLLÈGE JEAN JAURES A MONTAUBAN

Intitulé de l'action	Coût de l'action	Montant demandé	Montant attribué			TOTAL
			Fonctionnement	Intervenant	Associations ou Indépendants	
<i>Activités culturelles et scientifiques</i>						
Activités Lecture et expression	2 100 €	1 200 €	1 200 €	/	/	1 200 €
Projet pédagogique et culturel autour du théâtre	2 000 €	2 000 €	1 600 €	/	/	1 600 €
Ouverture à la culture espagnole	2 673 €	1 523 €	1 500 €	/	/	1 500 €
Activités scientifiques	5 000 €	5 000 €	5 000 €	/	/	5 000 €
<i>Education à la citoyenneté</i>						
Formation des délégués	1 000 €	800 €	500 €	/	/	500 €
<i>Education à l'orientation</i>						
La nouvelle 3ème - Découverte des métiers	2 337 €	1 137 €	800 €	/	/	800 €
TOTAL			10 600 €	/	/	10 600 €

ACTIONS PARTENARIALES DU PROJET D'ETABLISSEMENT DES COLLÈGES

ANNÉE 2006-2007



COLLÈGE OLYMPE DE GOUGES A MONTAUBAN

COLLÈGE

Intitulé de l'action	Coût de l'action	Montant demandé	Montant attribué			TOTAL
			Fonctionnement	Intervenant	Associations ou Indépendants	
<i>Activités culturelles et artistiques</i>						
Culture et civilisations	2 488 €	2 288 €	2 300 €	/	/	2 300 €
6 ^{ème} Musique	836 €	736 €	/	23 € x 32 h = 736 €	Les Bras Cassés Cahus Pan	736 €
Coups de théâtre	1 930 €	1 540 €	850 €	23 € x 30 h = 690 €	Gouttes d'eau	1 540 €
Classe Théâtre	690 €	690 €	/	23 € x 30 h = 690 €	MJC Montauban	690 €
<i>Activités sportives</i>						
Affirmation de soi et basket	4 950 €	3 150,00 €	2 000 €	23 € x 50 h = 1 150 €	Montauban Basket Club Espace Grimpe MJC Montauban	3 150 €
<i>Environnement</i>						
Environnement et développement durable	1 325 €	1 175 €	950 €	/	/	950 €

Collège Olympe de Gouges (suite)

Intitulé de l'action	Coût de l'action	Montant demandé	Montant attribué			TOTAL
			Fonctionnement	Intervenant	Associations ou Indépendants	
<i>Lecture, expression écrite et orale</i>						
Histoire des écritures et atelier de conte	675 €	630 €	630 €	/	/	630 €
<i>Activités scientifiques et techniques</i>						
Atelier scientifique	1 636 €	1 086 €	1 080 €	/	/	1 080 €
<i>Vie scolaire et citoyenneté</i>						
Education à la citoyenneté	5 201 €	4 815 €	4 815 €	/	/	4 815 €
TOTAL COLLÈGE			12 625 €	3 266 €	/	15 891 €

SEGPA

Intitulé de l'action	Coût de l'action	Montant demandé	Montant attribué			TOTAL
			Fonctionnement	Intervenant	Associations ou Indépendants	
<i>Activités sportives</i>						
Sports diversifiés	1 331 €	1 331 €	1 331 €	/	/	1 331 €
<i>Activités scientifiques et techniques</i>						
Atelier scientifique : fabrication d'une micro-fusée	1 308 €	800 €	800 €	/	/	800 €
<i>Activités artistiques</i>						
Expression chorégraphique	1 005 €	1 005 €	1 005 €	/	/	1 005 €
<i>Education à la citoyenneté</i>						
Action de prévention	3 055 €	1 000,00 €	1 000 €	/	/	1 000 €
TOTAL SEGPA			4 136 €	/	/	4 136 €

TOTAL GÉNÉRAL : 20 027 €

ACTIONS PARTENARIALES DU PROJET D'ETABLISSEMENT DES COLLÈGES

ANNÉE 2006-2007



COLLÈGE JEAN-HONORÉ FRAGONARD A NÈGREPELISSE

Intitulé de l'action	Coût de l'action	Montant demandé	Montant attribué			TOTAL
			Fonctionnement	Intervenant	Associations ou Indépendants	
<i>Activités culturelles et artistiques</i>						
Ouverture culturelle et artistique	5 980 €	3 000 €	2 500 €	25 € x 20 h = 500 €	Association REEL	3 000 €
Atelier de langue espagnole	2 700 €	2 700 €	/	25 € x 60 h = 1 500 €	P.S.A.E. 31	1 500 €
Atelier Théâtre	2 700 €	1 700 €	/	30 € x 55 h = 1 650 €	Compagnie de l'Embellie	1 650 €
<i>Education à l'orientation</i>						
Découverte professionnelle	6 051 €	1 700 €	900 €	/	/	900 €
<i>Activités sportives</i>						
Course d'orientation	2 460 €	2 460 €	1 400 €	/	/	1 400 €
TOTAL			4 800 €	3 650 €	/	8 450 €

ACTIONS PARTENARIALES DU PROJET D'ETABLISSEMENT DES COLLÈGES

ANNÉE 2006-2007



COLLÈGE PIERRE BAYROU A SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL

Intitulé de l'action	Coût de l'action	Montant demandé	Montant attribué			TOTAL
			Fonctionnement	Intervenant	Associations ou Indépendants	
<i>Activités artistiques et culturelles</i>						
Classe Théâtre	525 €	525 €	/	35 € x 15 h = 525 €	Oasis	525 €
Animations culturelles et éducatives	5 071 €	2 550 €	1 790 €	/	/	1 790 €
TOTAL			1 790 €	525 €	/	2 315 €

ACTIONS PARTENARIALES DU PROJET D'ETABLISSEMENT DES COLLÈGES

ANNÉE 2006-2007



COLLÈGE JEAN ROSTAND A VALENCE D'AGEN

Intitulé de l'action	Coût de l'action	Montant demandé	Montant attribué			TOTAL
			Fonctionnement	Intervenant	Associations ou Indépendants	
<i>Activités artistiques et culturelles</i>						
Comédie musicale « Frou-Frou les Bains »	8 415 €	5 115 €	1 500 €	50 €* x 70 séances = 3 500 €	Musicomédie 82 Ardemus	5 000 €
Paris en chansons	3 000 €	1 700 €	1 700 €	/	/	1 700 €
<i>Education à la citoyenneté</i>						
Education à la citoyenneté et à la santé	2 200 €	1 100 €	1 100 €	/	/	1 100 €
<i>Activités scientifiques et techniques</i>						
Atelier informatique	5 200 €	5 200 €	5 200 €	/	/	5 200 €
TOTAL			9 500 €	3 500 €	/	13 000 €

* La séance

ACTIONS PARTENARIALES DU PROJET D'ETABLISSEMENT DES COLLÈGES

ANNÉE 2006-2007



CLASSE RELAIS DEPARTEMENTALE

Intitulé de l'action	Coût de l'action	Montant demandé	Montant attribué			TOTAL
			Fonctionnement	Intervenant	Associations ou Indépendants	
<i>Activités culturelles et artistiques</i>						
Ateliers d'écriture, lecture, informatique, découverte professionnelle	19 600 €	4 000 €	1 500 €	/	/	1 500 €
TOTAL			1 500 €	/	/	1 500 €

Le Président,

A N N E X E III

CONVENTION POUR L'ORGANISATION D'ACTIVITES

EDUCATIVES, SPORTIVES ET CULTURELLES

PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE

ANNEE SCOLAIRE 2006 ~ 2007



ENTRE le Département de Tarn-et-Garonne, représenté par Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général,

D'une part,

ET

ENTRE le Collège de, représenté par M, Principal du Collège, agissant après accord du Conseil d'Administration donné par délibération du

D'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1^{er} : Le Département organisera dans le collège ci-dessus désigné, des activités éducatives, sportives et culturelles répondant aux conditions de l'article 26 de la loi n° 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi n° 83.8 du 7 Juillet 1983 relative à la répartition de compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat. Ces activités se définissent comme suit :



ARTICLE 2 : Le Département prend en charge les dépenses suivantes :

- ✓ Dépenses de matériel et de fonctionnement, qui font l'objet d'une subvention au budget de l'établissement ;
- ✓ Dépenses de personnel, dont la liste nominative est fournie en annexe de la présente convention. L'acceptation de cette liste et des avenants qui la modifieront le cas échéant, vaut autorisation d'exercer dans l'établissement.

ARTICLE 3 : Le Département assume la responsabilité civile des activités. A ce titre, il souscrit obligatoirement une police d'assurance concernant les risques encourus au cours de ces activités. Il s'engage à respecter les consignes générales de sécurité de l'établissement.

ARTICLE 4 : La Direction des Affaires Scolaires, Culturelles, Sportives et des Transports du Conseil Général (Bureau des Affaires Scolaires) reçoit un compte rendu de fonctionnement de ces activités. Sur leur demande, les représentants du Département ont droit d'entrer dans l'établissement et peuvent assister au déroulement des activités.

ARTICLE 5 : La convention signée au début de l'année scolaire a une durée d'un an. Elle peut être dénoncée en cours d'année scolaire, soit par accord entre les parties, soit à l'initiative de l'une d'entre elles. Dans ce dernier cas, la dénonciation doit faire l'objet d'un préavis motivé.

Fait à Montauban,
Le

Le Chef d'établissement,

Monsieur le Président,
du Conseil Général,

ANNEXE IV

CONSEIL GÉNÉRAL DE TARN-ET-GARONNE

— —

BUDGET PRÉVISIONNEL

—

COLLÈGE

Activité

1 – Dépenses de fonctionnement et/ou de matériel

Fournitures, achat d'équipements divers, location

FONCTIONNEMENT OU MATÉRIEL	TOTAL
Montant total des dépenses	

Monsieur le Président,
du Conseil Général,